



# TOUS ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Dans le cadre des aides à la rénovation énergétique, les particuliers peuvent bénéficier d'aides, par exemple pour isoler leurs combles.

## ÉNERGIE

Particuliers ou entreprises, il existe sur le territoire de nombreuses aides ou dispositifs afin de vous aider à changer votre type d'énergie ou à réaliser des travaux qui feront baisser la facture de votre chauffage.

**L**a transition écologique, tout le monde en parle, mais qui y contribue ? Pourtant, à l'échelle des particuliers, le premier des réflexes est sans doute de s'interroger sur le mode de chauffage et sur l'isolation de son logement. Ce n'est pas qu'une question d'environnement. C'est aussi une question de budget, à l'heure de l'augmentation régulière, et inéluctable à long terme, du prix des énergies.

Mais il n'est pas facile de s'y retrouver dans les différentes énergies, y compris les énergies renouvelables comme le bois ou le solaire, d'autant que certaines démarches commerciales peuvent être trompeuses. Pas facile non plus de s'y retrouver dans la longue liste des aides, qui peuvent être élevées, sous forme de subventions ou de crédits d'impôt.

Lorient Agglomération a donc créé l'Espace Info Habitat (EIH), un service public gratuit d'aide et de conseils délivrés par des conseillers neutres. Que ce soit pour des questions sur des travaux d'isolation, sur le choix de votre énergie ou sur les économies d'énergie de manière plus générale, n'hésitez pas à les contacter, même pour un simple échange téléphonique.

La transition écologique concerne aussi les collectivités qui sont de plus en plus nombreuses à mettre en place des plans d'action efficaces afin de réduire leur consommation d'énergie. Sur le territoire, les plus vertueuses se sont engagées dans une démarche baptisée Cit'ergie, comme par exemple Lorient Agglomération, qui fait appel à une technologie très innovante pour transformer le gaz produit par les déchets en gaz domestique. Du côté des entreprises, le Fonds Chaleur, géré par Lorient Agglomération, permet de bénéficier jusqu'à 70 % de subventions pour basculer dans un mode d'énergie moins coûteux et plus écologique. ■

# Tout savoir avant d'entamer vos travaux

## BUDGET

Service public proposé par Lorient Agglomération, l'Espace Info Habitat (EIH) est l'interlocuteur privilégié si vous souhaitez des informations relatives aux aides et aux travaux de rénovation énergétique. En attendant, voilà les réponses aux principales questions.



### Les aides sont-elles accessibles quel que soit le revenu du foyer ?

Certaines aides sont conditionnées par le niveau de revenus, d'autres non. Elles concernent en priorité la rénovation thermique (isolation thermique, remplacement de vitrage, changement de chaudière...). Certaines subventions peuvent être accordées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et elles sont gérées localement par Lorient Agglomération. À titre d'exemple, pour en bénéficier, une famille de quatre personnes doit disposer d'un revenu fiscal de référence inférieur à 38 958 euros (soit un revenu mensuel net aux alentours de 3 600 euros). D'autres aides, comme le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), la prime CEE (certificats d'économie d'énergie) ou l'éco prêt à taux zéro ne sont pas soumises à des conditions de ressources (référence loi de finances 2019). Lorient Agglomération

accorde aussi, quels que soient vos revenus, une subvention pour l'installation d'un système solaire thermique (production d'eau chaude domestique et/ou pour le chauffage central), d'une chaudière à bois ou d'un poêle bouilleur. Attention, toutes les aides ne sont pas cumulables.

### Un diagnostic est-il indispensable ?

On ne parle pas ici du diagnostic de performance énergétique (DPE), obligatoire lors de la vente ou mise en location d'une maison, et qui classe votre logement selon une étiquette qui va de A (économe) à G (énergivore). Selon la situation du foyer, un diagnostic plus global du logement, par exemple sur la nature des travaux à réaliser, peut être proposé par l'Espace Info Habitat (EIH). Pour les rénovations les plus importantes et les foyers modestes, un technicien peut même se déplacer gratuitement à votre domicile. Mais dans la plupart des cas, un rendez-vous, un échange par téléphone ou par mail peut suffire. Vos projets seront étudiés gratuitement par l'un des conseillers de l'EIH.

### Pourquoi opter pour une énergie renouvelable ?

Il y a plusieurs raisons qui peuvent motiver le choix du photovoltaïque, du solaire thermique ou du bois : pour émettre moins de gaz à effet de serre et donc préserver l'environnement, pour être autonome en

✦ Al Lec'h Tirourin Annez (LTA) a zo ur servij publik kinniget get An Oriant Tolpad, ma rankit mont ma faot deoc'h gouiet hiroc'h a-ziâr ar skoazelloù hag al labourioù renevezin energetek. Lod skoazelloù zo hervez live korvoder an dud, lod arall a c'hell bout roet d'an holl. Ar re gentañ zo skoazelloù evit an nevesadur termek (difuadur, gweradur doubl, chañchamant kaoter). Skoazelloù arall zo ha n'int ket hervez korvoder an dud, evel ar c'hred tailhoù evit an treuzkemm energiezh (KTTE), an testenioù arboelliñ energiezh (TAE) pe an eko-prest hep kampi. Evit staliñ ur reizhiad termek dre nerzh an heol (produadur dour toemm), ur gaoter dre goad pe ur fornigell berviñ e c'heller bout skoazelloù get An Oriant Tolpad ivez, ne vern ho korvoder.



Sonia Lorec

Pour les foyers modestes, un thermicien peut se rendre gratuitement à leur domicile.



Hervé Cohonner

énergie ou pour espérer un gain financier. Il faut cependant bien étudier la durée d'amortissement d'une installation en fonction de vos consommations, de la composition de votre foyer et de la situation de votre maison.

### Comment choisir son entreprise ?

Si Lorient Agglomération ne peut conseiller une entreprise en particulier, il est important de souligner que certaines aides ne sont accordées que si le professionnel est labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement). Un site national recense tous les professionnels RGE. Il permet de cibler rapidement la recherche le domaine de travaux et la localisation. [www.faire.fr/rubrique/particuliers](http://www.faire.fr/rubrique/particuliers)

### Faut-il se méfier des offres trop alléchantes ?

A priori, oui. Depuis quelques mois fleurissent des offres baptisées « combles à un euro », qu'il faut traduire par : à partir d'un euro. Il s'agit d'un dispositif gouvernemental qui associe les entreprises (plus d'informations sur le site [ecologie-solidaire.gouv.fr](http://ecologie-solidaire.gouv.fr)). Avant de vous engager, soyez vigilants sur le devis et les matériaux utilisés et exigez une visite de votre domicile au préalable. Demandez conseil à l'Espace Info Habitat (EIH) en cas de doute. Par ailleurs, Lorient Agglomération a mis récemment en garde les usagers contre des sociétés qui démarchent en

se présentant comme une administration publique, ce qui est totalement abusif.

### Pourquoi venir à l'EIH ?

Créé en novembre 2016, l'Espace Info Habitat réunit en un seul lieu tous les services publics qui pourront vous conseiller en la matière, notamment le service habitat de Lorient Agglomération, l'Agence locale de l'énergie (ALOEN) et l'ADIL (association départementale pour l'information au logement). Vous y trouverez des conseillers énergie spécialistes de la rénovation thermique, des énergies renouvelables et des économies d'énergie de manière plus générale. Prenez contact avec eux dès le début de votre projet, sans attendre d'avoir des devis signés ou un prêt, afin d'avoir toutes les données en main et éviter les modifications du projet et les erreurs de parcours. Certains projets peuvent être améliorés sans pour autant coûter plus cher, notamment grâce à l'octroi de subvention pour les foyers modestes. Pensez à apporter votre dernier avis d'imposition et tout document permettant de préciser votre demande de renseignements (plan, photos, devis, factures d'énergie...) ■

**Espace Info Habitat, rue de l'Aiglon - Esplanade du Péristyle (à côté de la Maison de l'Agglomération) à Lorient - Tél. 0 800 100 601**  
**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00**



+ DE VIDÉOS  
[lorient-agglo.bzh](http://lorient-agglo.bzh)  
 en partenariat  
 avec TébéSud



Hervé Cohonner

## À Plœmeur, un éclairage sobre

COMMUNES

La chasse est aux économies d'énergie est lancée à travers le territoire. En mettant en œuvre des solutions innovantes pour le chauffage de leurs bâtiments, la production d'énergie renouvelable, les déplacements des agents ou l'éclairage public, les communes contribuent à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette image a été réalisée par une nuit sans lune dont la luminosité quand elle est trop forte, empêche de voir les étoiles. Le premier plan est mis en valeur par l'éclairage de la cale.

**A**vec 3890 points lumineux (lampadaires de rue, lumières encastrées dans le sol ou cannelures autour des bâtiments), la facture d'électricité de la ville de Plœmeur (18 000 habitants) s'élevait à 150 000 euros en 2010. Aujourd'hui, cette facture a été réduite de 30 %, soit 20 000 euros économisés par an. « Nous étions déjà passé aux lampes à sodium qui donnent une couleur jaune orangé », explique Joseph Landais, chargé de mission développement durable. *Mais nous avons choisi depuis quelques années la technologie led, qui est bien connue pour consommer encore moins, à puissance égale. Nous avons déjà installé 1 000 leds, soit 30 % du parc. Nous avons remplacé toutes les boules de lotissement ; elles avaient tendance à éclairer le ciel !* Ce changement a demandé quelques ajustements

afin de ne pas donner la sensation aux habitants que les rues étaient moins éclairées. Si quelques zones d'ombre existaient lors des premières installations, les nouvelles lampes ont un faisceau lumineux plus large et se voient de loin. La Ville a également choisi de baisser la tension de l'éclairage public, et donc la consommation d'électricité, de 20 % à partir de 22h et de 50 % à partir de minuit. Quant à tout éteindre, l'expérience a été tentée il y a dix ans. Mais le ressenti des habitants avait convaincu la mairie de faire marche arrière. « Aujourd'hui, nous avons des équipements tellement performants qu'on ne gagnerait pas grand-chose à éteindre la nuit », précise Joseph Landais.

Plœmeur a mené d'autres actions pour réduire sa consommation d'énergie. Un gros travail de diagnostic et de comptage a été mené sur le patrimoine. Concernant le fonctionnement de la piscine, un équipement très gourmand en électricité pour chauffer l'eau des bassins, un travail de fond est fait avec le prestataire afin d'améliorer la performance énergétique. Par ailleurs, deux réseaux de chaleur au bois sont en projet. Le premier verra le jour dans la zone de Kerdroual, qui accueille notamment la prison, un EPHAD et les serres de la Ville de Lorient. « Ce sera un réseau très rentable car ces structures consomment beaucoup », souligne Joseph Landais. Un autre sera construit autour de la piscine et permettra un gain sur le chauffage de l'eau. ■

## Les communes font aussi des économies

Après Lorient Agglomération et la Ville de Lorient en 2015, les trois communes de Plœmeur, Hennebont et Larmor-Plage ont rejoint la démarche Cit'ergie dont l'objectif est de mettre en place des actions concrètes afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), diminuer les consommations d'énergie, développer des énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air. Cette démarche s'applique à toutes les politiques publiques de l'Agglomération – déchets, eau, transports, urbanisme, tourisme... qui doivent contribuer aux objectifs du plan climat. Labellisée Cit'ergie une première fois en 2015, Lorient Agglomération a progressé dans tous ces domaines et en particulier dans la prise en compte des énergies au sein des services industriels que sont le

traitement et la valorisation des déchets, la production d'eau potable et l'assainissement. À titre d'exemple, 20 % d'électricité ont été économisés sur la production d'eau potable entre 2016 et 2018. Lorient Agglomération a également développé la production d'énergies renouvelable avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de nombreux bâtiments ou au sol, comme sur le site d'enfouissement de déchets ultimes de Kermat. Lorient Agglomération atteint les 70 % de réalisation de 60 mesures du référentiel Cit'ergie, ce qui la met dans le peloton de tête des territoires labellisés en France. De son côté, la Ville de Lorient a mis en place un plan de réduction des consommations électriques de l'éclairage public, notamment en réduisant l'intensité lumineuse la nuit.

## Larmor-Plage, vers le tout électrique



Stéphanie Cuisset

**S**i votre tableau de bord permet de visualiser votre consommation de carburant en instantané, vous aurez sans doute remarqué que la moindre accélération fait grimper en flèche le chiffre affiché sur votre écran. Cela vous a peut-être amené à conduire un peu plus doucement en évitant d'écraser le champignon et juste après la pédale de frein. À Larmor-Plage,

une trentaine d'agents ont été formés à cette conduite tout en souplesse, un challenge ayant récompensé les cinq meilleurs conducteurs. Grâce à cette pratique, la commune a économisé 17 000 euros (37 %) de carburant en un an, soit le coût d'une camionnette.

« Dans une commune comme la nôtre, nos voitures ou nos camions effectuent peu de kilomètres, explique le directeur des services techniques. Celui qui en fait le plus, c'est notre camion de propriété. Il parcourt 70 km par jour alors qu'il a une autonomie de 130 km avec un moteur électrique. » C'est pourquoi, peu à peu, la vingtaine de véhicules diesel ou essence que possède la commune sont remplacés par des véhicules électriques. Parallèlement, les tournées ont été revues afin de parcourir le moins de distance possible, par exemple pour ramasser les poubelles de rue. Quant aux agents, ils peuvent se déplacer de façon écologique et économique grâce aux vélos électriques mis à leur disposition. « L'été, lorsque c'est un peu plus difficile de se garer au centre-ville, c'est bien plus simple de prendre le vélo ! », conclut le directeur des services techniques. ■



## À Hennebont, des chevaux pour ramasser les corbeilles

**D**epuis maintenant un peu plus d'un an, la Ville d'Hennebont a choisi d'utiliser un couple de chevaux de trait breton pour tracter la plateforme roulante qui effectue le ramassage des corbeilles de rue dans le centre-ville et les allées du parc de Kerbihan. Dans le sillage de l'attelage, des agents municipaux déversent le contenu des corbeilles dans les containers installés sur la plateforme. « Avant, c'était un camion qui assurait cette collecte, explique Morgane Gouez, le cocher. Mais tous

les déchets étaient mélangés. Aujourd'hui, comme les chevaux marchent au pas, les agents ont le temps de faire un tri et même de nettoyer autour des poubelles. » Outre ce progrès environnemental, l'utilisation des chevaux permet de nouer un contact avec les habitants, attirés par cet attelage atypique en pleine ville. Les chevaux sont aussi régulièrement utilisés pour le transport en calèche des personnes, que ce soit les enfants des centres de loisirs, les habitués du marché ou les personnes âgées. ■



## Quand les déchets deviennent du gaz

**L**es déchets ultimes, actuellement enfouis sur le site de Kermat, à Inzinzac-Lochrist, se décomposent et fermentent, produisant un biogaz riche en méthane, mais également composé de dioxyde de carbone, d'azote, d'oxygène et d'impuretés qui rendent sa réutilisation très difficile. Ce gaz est habituellement drainé et brûlé en torchère, ce qui génère des émissions de gaz à effet de serre, mais Lorient Agglomération a choisi de valoriser 90 % du biogaz capté en biométhane. Une Wagabox, une technologie mise au point par

une start up grenobloise, sera opérationnelle d'ici quelques semaines. Elle permettra de produire un gaz 100 % renouvelable, consommé localement, pour l'équivalent de la consommation annuelle en gaz de 8 500 habitants. Elle évitera aussi l'émission de 1 500 tonnes de CO2 chaque année. Ce projet représente un investissement de 3 millions d'euros, financé par Lorient Agglomération avec l'aide de l'ADEME et de la Région Bretagne. La vente du biométhane générera pour la collectivité des recettes estimées à 700 000 euros par an. ■

Sur le site de stockage des déchets, une usine de méthanisation produira bientôt du gaz renouvelable issu de la fermentation de ces déchets.



Fanch Galvès

## Une aide pour un meilleur chauffage

### ENTREPRISES

Grâce au fonds chaleur proposé par Lorient Agglomération aux entreprises, les clients du gîte de la ferme du Forestier, à Languidic, se douchent bientôt à l'énergie solaire.

**S**amuel Jehanno et sa compagne Fanny Le Dun proposent des gîtes à Kerveganic, sur la commune de Languidic, dans le cadre champêtre d'une ancienne exploitation où ils ont développé depuis plusieurs années de nombreuses activités agricoles. Samuel, un touche-à-tout titulaire d'un BTS forestier, y élève des vaches Galway et des buffles asiatiques. Il y produit également du vinaigre de cidre, du jus de sureau et de bouleau, une production sans pesticides et sans engrais chimiques distribuée en circuit court. En rénovant les bâtiments de l'ancien corps de ferme pour les transformer en gîte, il a pris soin de limiter leur impact écologique. « *Les gîtes sont rénovés en grande partie par moi-même, avec des matériaux locaux, voire de la ferme pour les aménagements en bois. Pour l'assainissement nous avons fait le choix de la phyto épuration une technique respectueuse de l'environnement.* »

Ainsi, lorsque son ami et voisin de la ferme d'Eugénie lui a parlé du fonds chaleur, Samuel s'est montré tout de suite intéressé. Dispositif proposé par l'ADEME\*, le fonds chaleur vise à développer la production de chaleur à l'aide d'énergies renouvelables pour les collectivités, les entreprises ou les asso-

ciations et ainsi réduire le montant de leur facture énergétique et leur empreinte sur l'environnement.

### Un fonds qui s'adresse à toutes les activités

Agroalimentaire, industrie, agriculture, tertiaire, santé, artisanat, commerces... tous les secteurs d'activités sont éligibles à ces aides. « *C'est un service qui repose sur un accompagnement total, de l'étude préalable jusqu'au suivi de l'installation avec des aides aux études et à l'investissement à hauteur de 70%*, souligne Simon Charrier, chargé de mission développement des énergies renouvelables à Lorient Agglomération. *C'est une réelle opportunité d'amortir assez rapidement la transition énergétique d'une entreprise.* »

Ainsi, pour la ferme du Forestier, comme pour les autres dossiers, une étude d'opportunité a été réalisée afin de mesurer l'utilité des énergies renouvelables. Désireux de réduire la dépense consacrée à la production d'eau chaude pour ses gîtes (douches, vaisselles...), Samuel Jehanno a été orienté vers une production en solaire thermique qui couvrira 70 à 80 % des besoins. Les panneaux seront installés sur un bâtiment annexe situé derrière les gîtes. Dès le printemps prochain, l'eau chaude solaire coulera donc à la bonne température dans la douche des trois gîtes! ■

### Renseignements : Lorient Agglomération -

**Pôle ingénierie et gestion techniques**

**Simon Charrier - 02 90 74 74 45**

**scharrier@agglo-lorient.fr**

**Aloen - Yann Gonedec - 02 97 21 29 38**

\* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)